ASSEMBLÉE NATIONALE
Nº 1612-20050310

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signé par 79 pétitionnaires.

Désignation :

Citoyennes et citoyens du comté de Mirabel

Les faits invoqués sont les suivants :

ATTENDU QUE 65 000 ménages québécois vivent dans les habitations à loyer modique;

ATTENDU QUE ces logements ont entre 20 et 30 ans d'usure et qu'il est plus que temps de faire une remise en état des cuisines, des salles de bain, des planchers, de la ventilation, etc.;

ATTENDU QUE le budget de 52 millions de dollars qui est attribué aux offices permet à peine de préserver l'enveloppe extérieure des bâtiments mais non pas de faire les rénovations à l'intérieur des logements;

ATTENDU QUE plusieurs villes au courant du problème réclament déjà que le budget alloué aux réparations majeures soit doublé.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Que le ministre des Finances accorde aux offices d'habitations le budget nécessaire pour procéder aux réparations majeures qui s'imposent dans la majorité des immeubles;

Que le ministre des Finances accorde dans son prochain budget provincial, 100 millions à la modernisation du parc HLM agissant ainsi en bon propriétaire qui se soucie de la qualité de vie de ses locataires à faible revenu et protégera le patrimoine social que représentent les 65 000 logements à loyer modique répartis à travers tout le Québec.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Denise Beaudoin, députée de Mirabel

9 mars 2005
Date

À REMETTRE À VOTRE DÉPUTÉ-E



Lettre ouverte au ministre des Finances

QUÉBEC DOIT AGIR EN BON PROPRIÉTAIRE ET ACCORDER 100 MILLIONS $ À LA RÉNOVATION DES HLM



Monsieur YMICHEL AUDET

Au nom des 65 000 ménages vivant dans les habitations à loyer modique du Québec, nous vous écrivons afin de vous demander d'accorder aux offices d'habitations les budgets nécessaires pour procéder aux réparations majeures qui s'imposent dans la majorité de nos immeubles.

Maintenant que nos logements ont entre 20 et 30 ans d'usure, il est plus que temps de faire une remise en état de nos cuisines, nos salles de bain, nos planchers, de la ventilation, etc. Malheureusement, le budget de 52 millions $ que vous distribuez aux offices permet à peine de préserver l'enveloppe extérieure des bâtiments mais non pas de faire les rénovations à l'intérieur des logements. Plusieurs villes au courant du problème, comme Montréal, Gatineau, Sherbrooke et Québec, revendiquent déjà que vous doubliez le budget alloué aux réparations majeures.

C'est pourquoi nous vous demandons, dans votre prochain budget provincial, de bien vouloir accorder 100 millions $ à la modernisation du parc HLM. Ainsi vous agirez en bon propriétaire en vous souciant de la qualité de vie de vos locataires à faible revenu et vous protégerez le patrimoine social que représente les 65 000 logements à loyer modique répartis à travers tout le Québec.

Ces 100 millions $ permettraient de faire les réparations suivantes dans nos immeubles:

Tapis passages et logements

Vous remerciant, Monsieur Séguin, pour l'attention que vous porterez à notre demande.

Signature	Adresse	Ville
Pierre-Paul Fauve	21-2e ave appt 401-2 montagnes	
Pierrette Pérusse	21-8 AVE APP 215	
Mayjan Lucas	A-201	
Thérèse Amette	203	
Jean-Guy Bachel	202	
Daisy D. Burke	205	
Luce Lejare	207	

C.C. : Fédération des locataires d'habitations à loyer modique du Québec, 1215, de la Visitation, local 105, Montréal (Québec) H2L 3B5